

DECLARATION PREALABLE SUR L'INFO CSE DU 26 MARS 2026 « FEUILLE DE ROUTE »

Nous sommes informés ce jour sur la feuille de route 2026.

Force est de constater le déséquilibre flagrant entre la précision des objectifs opérationnels et le caractère flou des engagements sociaux alors que tout est prioritaire et que clairement les moyens n'y sont pas.

Avec plus d'une centaine d'actions à conduire, la feuille de route 2026 interroge la capacité réelle des équipes et des managers à les mettre en œuvre sans dégradation de leurs conditions de travail...et sans avoir d'éléments sur la performance sociale.

Lors du CSEC du 20 janvier dernier, Monsieur le Directeur général avait affirmé : « Il faudra en effet préciser les objectifs de performance sociale avant d'évoquer la performance opérationnelle ». Pour autant, le document présenté lors de la consultation CSEC et retransmis aujourd'hui, ne comporte aucune mention clarifiante sur le sujet.

D'un côté, la performance opérationnelle est présentée sous la forme de tableaux très détaillés avec des cibles précises, de l'autre, la performance sociale est perçue comme un bénéfice secondaire. L'ambition sociale se réduisant principalement à la simplification du quotidien via l'IA et la réduction des « irritants » pour « libérer du temps » ...ce qui est avant tout l'argument des *Start-up* de l'IA et des cabinets de conseil.

La QVCT n'est pas pensée comme un levier stratégique, mais au mieux comme un sujet simplement accessoire, voire implicite et dans tous les cas, on ne peut que constater qu'il n'y aura pas de grains à moudre pour les agents.

Clairement la « détente » n'est pas visible dans ce document touffu où à chaque page nous avons le sentiment que nous est servi un « gloubi-boulga » de mesures, d'incantations et ceci sans accompagnements, sans explications et sans temps donné pour la digestion et l'appropriation. En filant la référence chère 'aux plus jeunes d'entre nous' férus de l'île aux enfants, nous sommes de fait assez éloignés « du temps des rires et des chants et que ce n'est pas tous les jours le printemps ».

Pour toutes ces raisons, la CFE CGC Métiers de l'Emploi a émis un avis défavorable sur cette consultation lors du CSEC du 11/12 mars 2026.

Vous vous retrouvez dans nos valeurs, rejoignez-nous dès maintenant !

syndicat.cfe-cgc-occitanie@francetravail.fr

www.cfecgc-metiersdelemploi.fr

La CFE-CGC représente les Techniciens, Agents de maîtrise et Cadres
A compter de D1, coefficient 551 ou conseiller niveau 2.2

